

VACANCES OUVERTES

Appel à projets 2008



Bilan du dispositif Parcours Vacances

Départ en autonomie
des jeunes de 16-25 ans

Région Nord-Pas-de-Calais

SOMMAIRE

OBJECTIF 1 : FAVORISER L'ACCES AUX VACANCES DES JEUNES ENGAGES DANS UN PARCOURS D'INSERTION

Indicateur 1 : Situation professionnelle des bénéficiaires	p. 6
Indicateur 2 : Revenus des bénéficiaires : 65% entre 0 et 450 € par mois	p. 7
Indicateur 3 : Fréquence du départ en vacances : 65,4 % d'exclus des vacances	p. 7
Indicateur 4 : Age moyen des bénéficiaires : 21 ans	p. 8
Indicateur 5 : Sexe des bénéficiaires	p. 8
Indicateur 6: Part de la bourse dans le budget des projets : 40%	p. 9

OBJECTIF 2 : FAVORISER L'ACCES DES JEUNES A L'AUTONOMIE

1) Expérience de l'autonomie	p. 10
2) L'initiation à la démarche projet	p. 10
3) Les jeunes, acteurs de leurs projets	p. 11

OBJECTIF 3 : MOBILISER ET QUALIFIER UN RESEAU DE PARTENAIRES

1) Les structures partenaires	p. 17
2) L'accompagnement des structures	p. 19

CONCLUSION

ANNEXES

Vacances Ouvertes a poursuivi la mise en œuvre du dispositif Parcours Vacances qui permet le départ en vacances autonomes des jeunes marqués par des difficultés d'insertion sociale et professionnelle. Il est destiné aux Missions locales et Foyers de Jeunes Travailleurs (FJT), relais de terrain qui accompagnent les jeunes dans la construction de leur projet de départ.

En 2008, 826 bourses vacances de 150 € chacune ont été attribuées, soit 123 900 euros apportés par l'Agence Nationale pour les Chèques-Vacances. L'opération a été relayée par 35 sites régionaux: 18 Missions locales et 17 Foyers de jeunes travailleurs.

Le nombre de bourses attribuées en Région Nord-Pas-de-Calais représente 38,5% des bourses attribuées au niveau national par l'opération Parcours Vacances.

LE PROGRAMME PARCOURS VACANCES

Le constat initial

Aujourd'hui 29% des 14-19 ans et 41 % des 20-24 ans ne partent pas en vacances¹. Les jeunes Français, confrontés à un chômage massif et à la précarité sont de plus en plus exclus des vacances. A titre de comparaison, les jeunes allemands de 15 à 24 ans sont plus de 80 % à partir chaque année en vacances². La loi Solidarité et Exclusion votée en 1998 nous rappelle pourtant que les vacances sont un Droit³.

Le souhait de Vacances Ouvertes est de mettre en place un dispositif s'adressant aux jeunes dont les difficultés d'insertion sociale et professionnelle les éloignent encore plus fortement du départ en vacances et des loisirs en général. Jeunes, pour qui un accompagnement dans leur parcours d'insertion est nécessaire et pour qui la concrétisation d'un projet peut être bénéfique.

La nature du programme proposé aux missions locales et FJT

Les aides proposées aux jeunes

- un soutien financier à hauteur de 150 euros en Chèques-Vacances et un accompagnement méthodologique par les structures.

Le public éligible à ces aides

- pour les jeunes suivis en mission locale : être inscrit dans un dispositif d'accompagnement renforcé (CIVIS, PLIE, PPAE, etc...);
- pour les jeunes suivis en FJT : résider dans le foyer depuis 3 mois minimum au moment du départ.

L'aide de Vacances Ouvertes aux structures locales

- la sensibilisation et formation des équipes investies aux thématiques relatives à la mise en place d'un dispositif de bourses d'aide aux projets de départ en vacances autonomes, à travers l'organisation d'ateliers de formation et d'échanges de pratiques
- la diffusion d'outils méthodologiques d'aide à la mise en place du dispositif
- tout au long de la campagne, le suivi technique des structures engagées par Vacances Ouvertes.

¹ INSEE (Tableaux de l'économie française, 2006)

² « Carnet de route des 18-25 ans » Odit France.

³ Loi d'orientation relative à la lutte contre les exclusions de 1998, article 140.

Les objectifs du dispositif :

- 1) Favoriser l'accès aux vacances des jeunes engagés dans un parcours d'insertion
- 2) Favoriser l'accès des jeunes à l'autonomie
- 3) Mobiliser et qualifier un réseau de partenaires

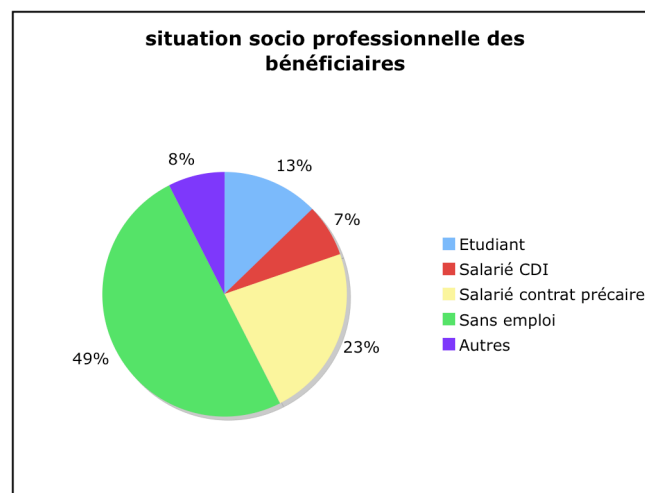
Objectif 1 : favoriser l'accès aux vacances des jeunes engagés dans un parcours d'insertion

826 personnes ont bénéficié d'une bourse de 150€ cette année, soit 123 900 euros apportés par l'Agence Nationale pour les Chèques Vacances. Le nombre de bénéficiaires ne cesse d'augmenter depuis le lancement du dispositif. L'augmentation du nombre de bénéficiaires a été de 27% par rapport à 2007 alors que l'augmentation au niveau national a été de 11 %.

Le dispositif Parcours Vacances s'adresse aux jeunes de 16 à 25 ans, particulièrement exclus des vacances. Or, les jeunes qui rencontrent des difficultés d'insertion sociale et professionnelle sont davantage touchés par le non-départ et accèdent plus difficilement aux loisirs en général. En plus d'une précarité financière qui représente un obstacle majeur, les freins à l'accès aux vacances sont également culturels et méthodologiques.

Certains indicateurs nous permettent d'évaluer le niveau de freins d'accès aux vacances des bénéficiaires et d'analyser si leur profil correspond à celui visé initialement par le dispositif.

Indicateur 1 : Situation professionnelle des bénéficiaires



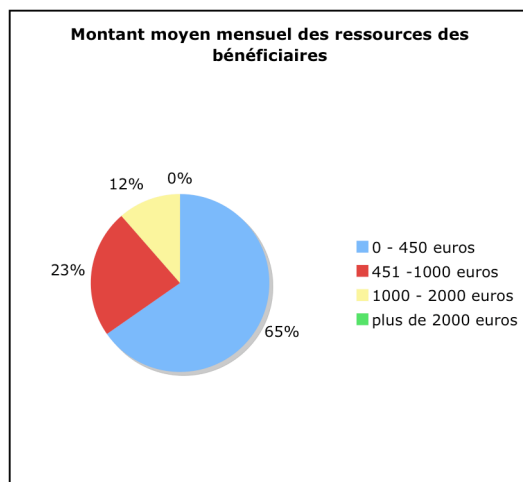
Seuls 7% des bénéficiaires ont un emploi en CDI (10% en 2007).

Le taux de jeunes qui rencontrent des difficultés d'insertion professionnelle est en augmentation chaque année, en 2008, **73% des jeunes sont sans emploi ou en contrat précaire.** (En 2007, il représentait 67 %)

La part de jeunes en contrat précaire (23%) est identique à 2007 (24%), les contrats précaires sont des CDD, des emplois aidés, des emplois via les agences d'intérim... En France, les jeunes sont davantage touchés par ce type de contrat : 35% des emplois salariés des jeunes

sont précaires, alors que pour l'ensemble des salariés, le taux de ces contrats passe à 15%⁴. La France se situe au quatrième rang européen pour le chômage des jeunes.⁵ La part de jeunes sans emploi est passée de 43 % en 2007 à 50% cette année.

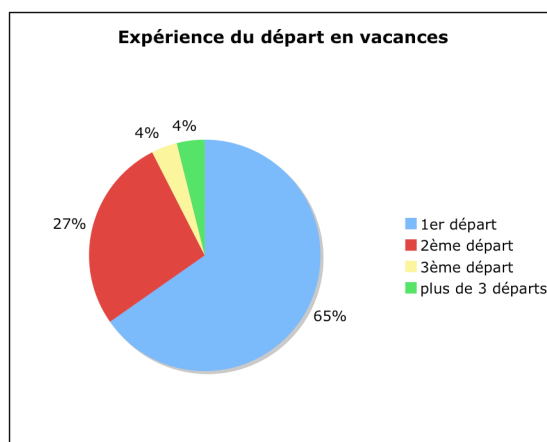
Indicateur 2 : Revenus des bénéficiaires : 65% entre 0 et 450 € par mois



Les jeunes bénéficiant du dispositif disposent de très faibles ressources : 65,3% d'entre eux ne touchent qu'entre 0 à 450 € par mois. Le nombre de jeunes ayant un très faible niveau de ressources augmente chaque année puisqu'il représentait 61% en 2007. Cette augmentation est en corrélation avec l'augmentation de la part de jeunes sans emploi dans le dispositif. 23 % des jeunes disposent de 450 à 1000 € par mois et seuls 12 % d'entre eux touchent plus de 1000 € par mois.

Concernant l'origine des ressources, elle provient en majorité des salaires (30%), des prestations sociales (10%) notamment pour les jeunes parents ou les jeunes suivis par l'ASE, et des Assedics (5,3%) pour les jeunes au chômage. **Par ailleurs, 37 % des jeunes déclarent n'avoir aucune ressource** (33% en 2007).

Indicateur 3 : Fréquence du départ en vacances : 65,4 % d'exclus des vacances



⁴ « Emploi et chômage des jeunes de 15 à 29 ans en 2005 » DARES, février 2007

⁵ « L'accès aux vacances des jeunes adultes de 18 à 25 ans » Mitrani Monique, 2001

L'analyse de l'antériorité des départs en vacances des bénéficiaires est indispensable afin de savoir si l'objectif de faire partir les jeunes particulièrement exclus des vacances est atteint. Plus de 65 % des bénéficiaires déclarent que c'était leur première expérience (64% en 2007).

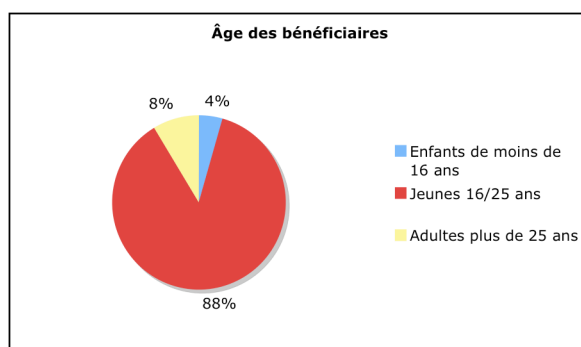
Indicateur 4 : Age moyen des bénéficiaires : 21 ans

L'âge moyen des bénéficiaires est de 21 ans. Cette moyenne, similaire aux années précédentes, est calculée sans compter les moins de 16 ans.

Le graphique suivant permet d'évaluer la part de chaque tranche d'âge, le public cible (16-25 ans est représenté à **87,2 %**.

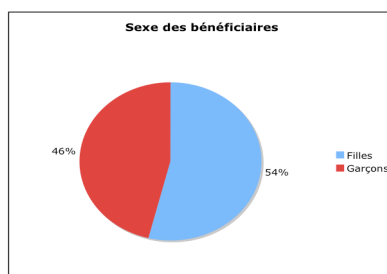
8,5% ont entre 25 et 60 ans : il s'agit souvent des conjoints ou amis des jeunes qui bénéficient également d'une bourse puisque le dispositif offre la possibilité aux jeunes de partir avec des « accompagnants » : amis, frères, sœurs, enfants... non suivis en Mission locale ou en FJT.⁶

4,3% des bénéficiaires ont moins de 16 ans : il s'agit des enfants des jeunes suivis en Mission locale (ou résident dans des structures type FJT accueillant des familles). En effet, 11% des jeunes femmes accompagnées en Mission locale ont au moins un enfant à charge⁷. Certaines Missions locales ont défini comme prioritaire le départ de jeunes mères.



Indicateur 5 : Sexe des bénéficiaires

Cette année encore, les filles (54%) sont plus nombreuses à bénéficier du dispositif que les garçons (46%). En effet, les Missions locales, qui ont attribué 82% des bourses Parcours Vacances accueillent majoritairement des filles (54 % du public suivi). De plus, Vacances Ouvertes demande aux Missions locales de cibler les jeunes en accompagnement renforcé, notamment les jeunes bénéficiant du CIVIS (Contrat d'insertion dans la vie sociale). Ce sont des femmes à 55%,⁸ rappelons qu'elles connaissent un taux de chômage plus élevé que les garçons.⁹



⁶ L'ouverture aux « accompagnants » a été mise en place pour permettre aux jeunes de pouvoir partir avec les personnes de leur choix, sans que la solvabilité du séjour soit mise en péril et pour leur offrir des conditions de départ « sécurisantes ».

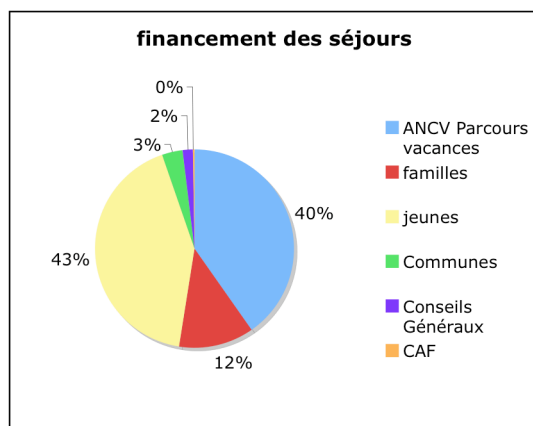
⁷ « L'activité des Missions locales et Paio en 2007 » DARES, décembre 2008.

⁸ « Le contrat d'insertion sans la vie sociale (CIVIS) » DARES, janvier 2008.

⁹ « L'accès aux vacances des jeunes adultes de 18 à 25 ans » Mitrani Monique, 2001

Indicateur 6: Part de la bourse dans le budget des projets : 40%

83% des jeunes déclarent qu'ils ne seraient pas partis sans l'aide financière de 150 €. Le coût moyen d'un séjour par personne est de 368 euros contre 330 au niveau national. Le budget moyen par jour et par jeune est de 41 euros contre 35 euros au niveau national, (il était de 36 euros en 2007).



Concernant le financement des projets, l'ANCV finance en moyenne 40% du coût des séjours., ce taux est similaire à celui de 2007 (40,1%).

Deux changements sont cependant visibles par rapport à l'année 2007 :

- la participation financière des jeunes est en légère baisse 43 % contre 45% en 2007.
- la participation financière des familles a augmenté (12,1 % contre 8,6% en 2007)

Comme les années précédentes, les jeunes n'ont pas ou peu accès à d'autres sources de financement, (le taux de participation des Conseils Généraux, Communes, Caf ou MSA représente 5,3 % du budget).

La bourse est un élément déterminant dans la concrétisation des projets.

Objectif 2 : favoriser l'accès des jeunes à l'autonomie

Le dispositif permet aux professionnels de travailler sur l'accès à l'autonomie des jeunes puisque les projets doivent se dérouler sans encadrement « adulte » pendant les vacances.

Le développement de l'autonomie passe aussi par le temps de préparation des séjours où le travail d'accompagnement des professionnels ne doit pas se substituer à celui des jeunes. La posture des référents lors de la préparation conditionne aussi celle du jeune.

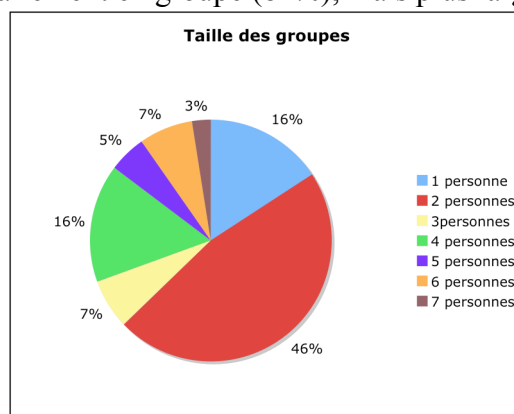
Le peu de critères imposés par Vacances Ouvertes sur le choix de séjour des jeunes facilite cette autonomie, les jeunes sont à l'initiative des projets et responsables des choix qui seront faits (destination, type d'hébergement, style de vacances...)

1) Expérience de l'autonomie

Cette année, 65% des jeunes ont déclaré partir pour la première fois en autonomie (55% au niveau national), et 27% en deuxième départ.

Notre objectif de privilégier les premiers départs est donc suivi par les professionnels puisque le taux de jeunes ayant plus de deux expériences de vacances autonomes reste très faible (moins de 8%).

Les jeunes partent majoritairement en groupe (84%), mais plus largement en binôme.



Comme les autres années, peu de groupes de plus de 4 personnes, car les hébergeurs hésitent encore beaucoup à accueillir des groupes de plus de 3 jeunes sans accompagnateur, et les jeunes eux-même ont du mal à s'organiser quand ils sont plus de 4 : les conflits surgissent plus fréquemment et le groupe se désolidarise souvent avant le départ.

2) L'initiation à la démarche projet

Nombre de rencontres pour préparer le projet

Les professionnels rencontrent en moyenne 3 fois les jeunes pour travailler autour de leurs projets. Ces temps permettent aux référents d'assurer le suivi des démarches inhérentes au montage d'un projet de départ en vacances, voire de les enclencher. 12% des projets ont nécessité 5 rencontres ou plus et le maximum recensé est de 20 rencontres !

Un suivi méthodologique autour des différentes étapes de la construction des vacances, permet d'initier les jeunes à la démarche de projet: se documenter, choisir une destination,

trouver et réserver un hébergement, un moyen de transport, établir un budget. Les compétences acquises pourront être transférées dans d'autres champs, notamment la recherche d'emploi. Les temps de préparation des séjours mobilisent des savoir-faire et savoir-être, notamment la mobilité, la capacité à anticiper, à s'informer et faire des choix, la capacité à organiser son travail et à le planifier dans le temps, la capacité à établir un budget et à gérer ses moyens financiers.

Les modes d'accompagnement des projets

L'accompagnement peut être collectif ou individuel. L'organisation du suivi des projets dépend des structures, du temps mobilisables par les professionnels. Les rencontres individuelles permettent un suivi personnalisé, adapté au rythme du jeune et à ses besoins, c'est le mode d'accompagnement le plus courant.

Des ateliers collectifs peuvent être mis en place, souvent organisés sous forme d'une permanence hebdomadaire durant la période estivale ; il est parfois obligatoire d'y participer pour obtenir la bourse. Les jeunes peuvent organiser ensemble leurs projets, s'entraider, échanger des idées... Les ateliers offrent la possibilité de sensibiliser de manière systématique les jeunes à des thématiques plus larges comme la santé, l'alimentation, la prévention, la gestion du budget, la culture...

Certaines structures adoptent un fonctionnement mixte avec la mise en place d'ateliers collectifs au départ puis des rendez-vous individuels.

La préparation des vacances offre aux jeunes une occasion supplémentaire d'utiliser l'outil informatique et Internet. 63 % des jeunes l'ont utilisé au sein de leur structure et 57% en dehors.

65 % des bénéficiaires déclarent qu'ils ne seraient pas partis sans l'aide méthodologique apportée par les professionnels. Pour plus de la moitié des bénéficiaires, l'accompagnement a donc été déclencheur au départ, ce taux nous confirme que les freins au départ des jeunes ciblés par le dispositif ne sont pas uniquement financiers mais aussi d'ordre méthodologique, l'accompagnement au projet devient alors indispensable.

Les difficultés rencontrées lors de la préparation des séjours

Lors de la préparation, la principale difficulté que les jeunes rencontrent est liée au budget des séjours: il s'agit à la fois de son élaboration, qui est citée comme une difficulté majeure (les jeunes ont tendance à sous-estimer les dépenses sur place) et du financement des séjours.

La rédaction et la présentation du projet est également une difficulté souvent évoquée notamment pour les jeunes qui ont des lacunes de lecture et d'écriture.

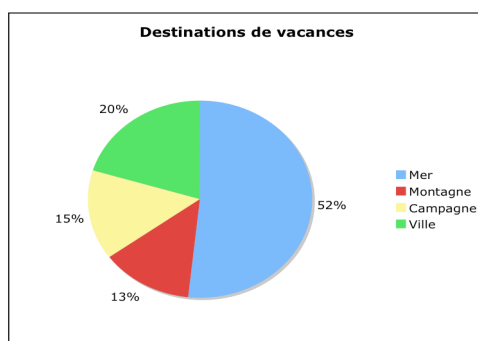
3) Les jeunes, acteurs de leurs projets

Les objectifs éducatifs du dispositif Parcours Vacances concernent uniquement le temps de préparation du départ et non le vécu des séjours. Le départ en vacances constitue l'aboutissement et la réussite du projet.

Le dispositif n'imposant pas de critères concernant le déroulement des séjours et les activités vécues sur place, il n'est pas étonnant que les vacances permettant à la fois le repos, le sport, les visites, les sorties... dans un cadre reposant et sans contrainte soient choisies. Les séjours s'inspirent des envies des jeunes.

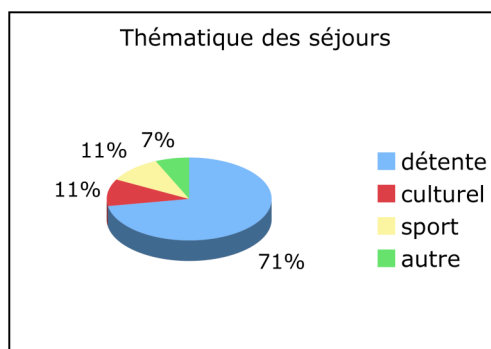
Comme les années précédentes, le séjour à la mer est toujours privilégié par la majorité (51,7%) des jeunes bénéficiaires d'Aides aux Projets Vacances. Les jeunes partent majoritairement en été et veulent profiter du soleil et de la mer comme la plupart des Français l'été.

Cependant, un nombre important de jeunes (20,4%) part en ville, souvent il s'agit des jeunes qui souhaitent découvrir Paris, ou tout simplement des jeunes qui se rendent chez un/des amis dans leur ville de résidence. Dans ce cas, le choix de la destination des vacances ne se fait pas en fonction de l'attractivité touristique de la ville.



Les séjours de type « détente » sans activité dominante représentent 71% des séjours, les séjours incluant une activité sportive ou culturelle sont également appréciés (11% chacun). Pour les séjours culturels, il s'agit souvent de visites de monuments ou de villes. Chaque année, quelques groupes vont à Eurodisney ou au Futuroscope.

Les statistiques concernant les séjours des jeunes de 18-25 ans en général ¹⁰ nous donne les mêmes résultats sur le type de vacances recherchées par les jeunes : les séjours pour « se reposer, bronzer, profiter d'une piscine ou d'une plage... » sont largement majoritaires.

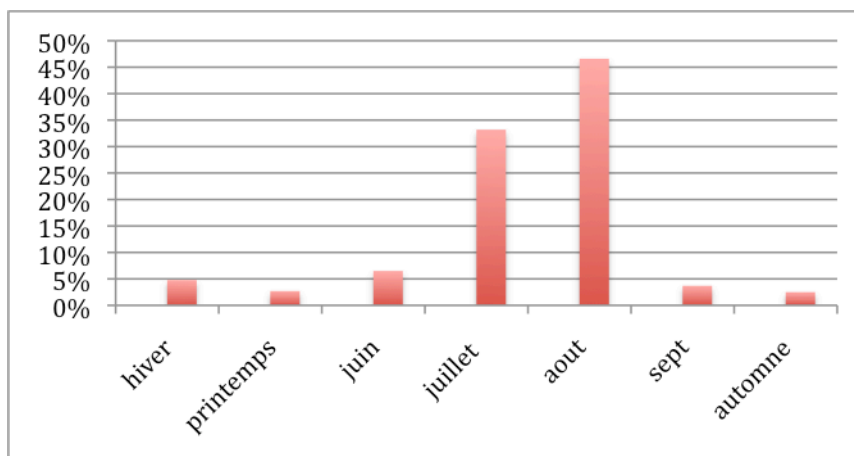


Période des séjours

77% des séjours a lieu pendant les vacances scolaires et essentiellement l'été (79,8% des séjours ont lieu en juillet ou en août). Globalement les séjours s'étalent de juin à décembre, ce qui coïncide aussi avec l'arrivée des chèques vacances dans les structures.

Nombre de départs par période

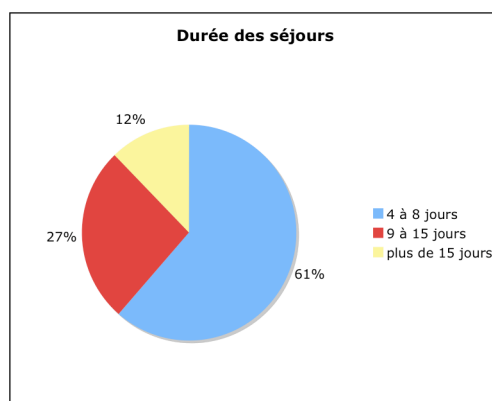
¹⁰ Étude GMV Conseil – 2007, « Carnet de route des 18-25 ans » ODIT



Durée des séjours

La durée moyenne des séjours est de 9 jours (10 jours en 2007). À titre de comparaison, la moyenne des séjours des jeunes de 18 à 25 ans est de 13,3 jours¹¹. Les jeunes bénéficiaires du dispositif, sont financièrement moins solvables donc partent moins longtemps.

Pour bénéficier d'une bourse Parcours Vacances, la durée minimum du séjour doit être de 4 jours et 3 nuits. Les séjours d'une semaine sont majoritaires (4 à 8 jours : 61,4%) puis les séjours de deux semaines (9 à 15 jours : 26,5 %) et les séjours de plus de deux semaines (12,1 %).



Transport

La distance moyenne du trajet domicile / lieu de vacances est de 759 km contre 566 km au national. Les jeunes de la région souhaitent aussi partir au soleil et parcourent donc de plus grandes distances. Ce chiffre est en augmentation par rapport aux années précédentes que ce soit au national ou pour la région.

La plus petite distance parcourue est de 5 km et la plus grande 2000 km.

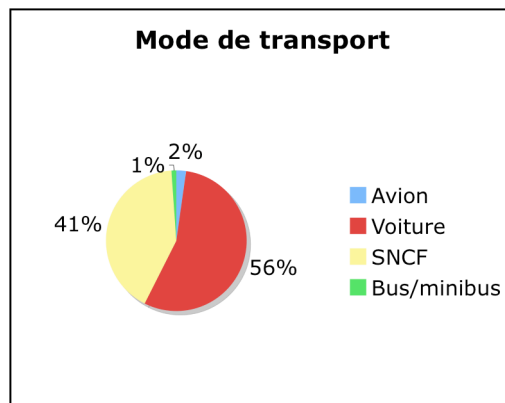
Le moyen de transport privilégié pour se rendre en vacances est la voiture (55,3%) puis le train (41,4 %) ¹². Comme les années précédentes, les jeunes évoquent le moindre coût en voiture, quand ils partagent les frais de transport.

Les tarifs SNCF ne sont avantageux que quand les réservations se font très en amont, or le manque d'anticipation des jeunes leur permet rarement d'en bénéficier.

¹¹ Etude GMV conseil 2007 « Carnet de route des 18-25ans » Odit France

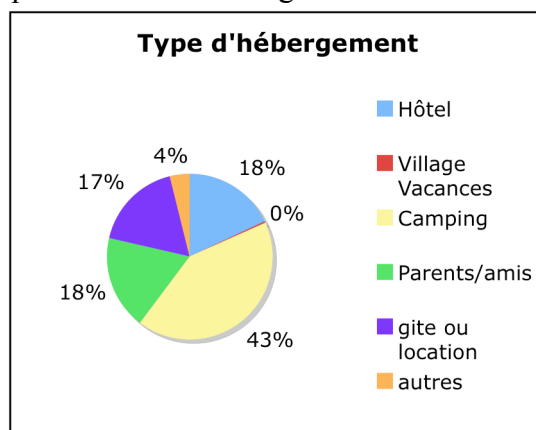
¹² 42 % des bénéficiaires du CIVIS ont le permis de conduire. Premières informations, le CIVIS, Janvier 2008

En pleine période estivale, les tarifs SNCF restent relativement élevés.



Hébergement

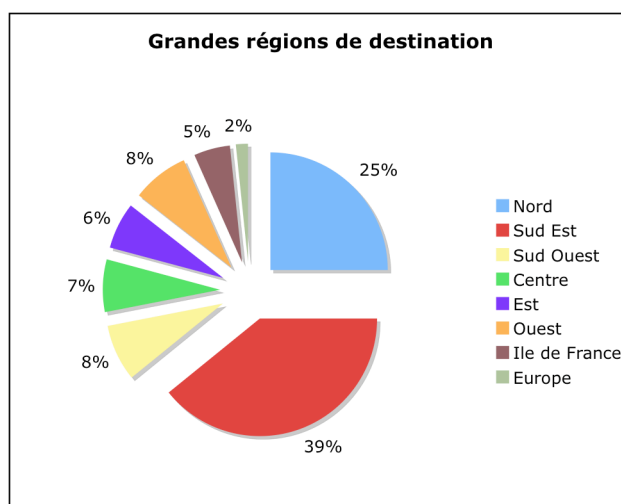
L'hébergement choisi en majorité est le camping (42%). Le camping est plébiscité car peu coûteux. Malgré des coûts de séjours modérés, certains jeunes expriment de la réticence par rapport à ce mode d'hébergement, notamment à cause des frais occasionnés par l'achat de matériel, et de l'organisation de la vie sur place, plus complexe. Les vacances au camping impliquent la plus forte expérimentation d'une gestion autonome du quotidien.



La formule choisie est à plus de 87% la gestion libre (sans restauration) et pour 12% la demi-pension. Le vécu d'un séjour en gestion libre renforce l'autonomie visée par le dispositif, bien que cela ne soit pas une condition de cette autonomie. Les séjours en pension complète (0,3%) et demi pension (12,5%) sont choisis par les jeunes mères avec enfant pour qui cette formule permet de passer du temps de loisirs avec les enfants et de souffler par rapport aux tâches ménagères quotidiennes.

Destinations des séjours

Bien que la recherche de soleil soit un critère déterminant dans le choix de la destination, un quart des jeunes de la région ont pris des vacances en région, sur le littoral en général. (23% en 2007)



Ouverture à l'Union Européenne

En 2008, le dispositif Parcours Vacances a offert pour la première année la possibilité de partir dans un autre pays de l'Union Européenne. L'objectif de cette ouverture est de permettre aux jeunes d'expérimenter une première expérience à l'étranger et d'encourager la mobilité européenne. En effet, malgré un développement important des programmes encourageant la mobilité des jeunes en Europe, un rapport publié en juillet 2008 par le Centre d'Analyse Stratégique¹³ souligne que les propositions d'aides à la mobilité doivent être élargies pour aller au delà des « mobilités de formation » et concerner également « les mobilités de loisirs ».

Partir pour quelques jours peut constituer un premier déclic avant de tenter une expérience plus longue dans un autre pays. L'idée est aussi d'élargir l'offre de mobilité en direction des jeunes qui ne saisissent pas les programmes existants.

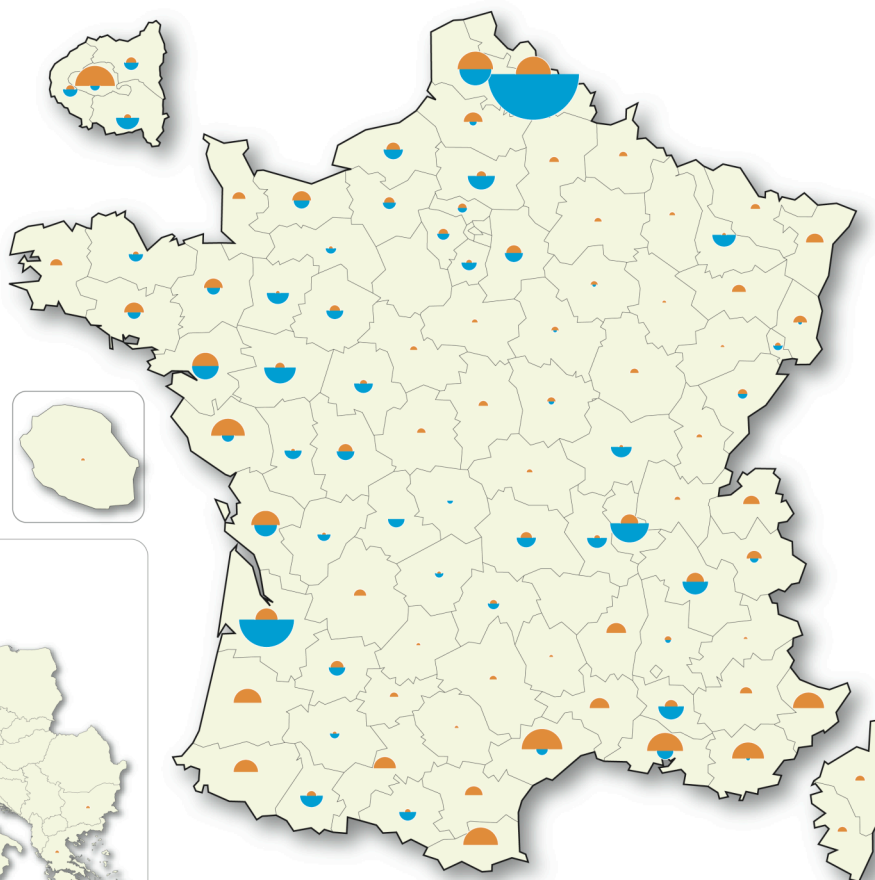
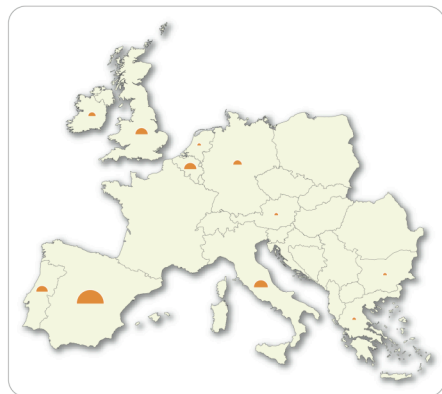
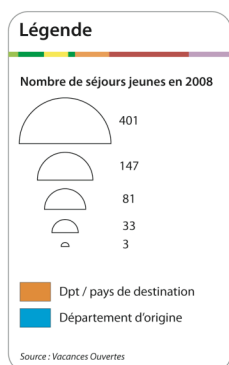
Parcours Vacances peut être l'outil approprié pour les jeunes qui ont besoin d'un accompagnement et d'un soutien plus important, et qui multiplient un trop grand nombre de freins pour envisager d'emblée une longue expérience dans un autre pays.

Cette année, 2% des projets ont eu pour destination un pays de l'Union Européenne (6% au national), le départ à l'étranger ne concerne pas des jeunes qui expérimentent un premier départ mais un second ou un troisième, c'est à dire des jeunes qui ont pu par une première expérience déjà lever certains freins psychologiques.

Le dispositif Parcours Vacances est particulièrement développé en Nord Pas de Calais en comparaison aux autres régions de France et on peut remarquer sur la carte page suivante que la région est la première émettrice de jeunes inscrits dans ce dispositif mais aussi réceptrice au même titre que certains départements réputés touristiques.

¹³ « Encourager la mobilité des jeunes en Europe, orientations stratégiques pour la France et l'Union européenne » Yves Bertoncini, Juillet 2008

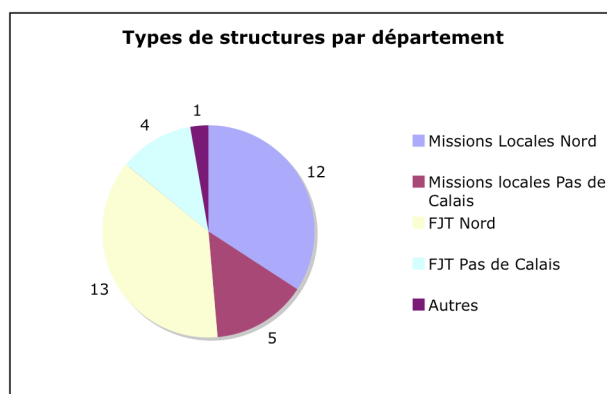
■ ■ ■ Répartition des séjours des jeunes selon le département ou pays d'origine et de destination en 2008



OBJECTIF 3 : mobiliser et qualifier un réseau de partenaires

1) Les structures partenaires

35 structures se sont inscrites dans le dispositif Parcours Vacances en 2008 : 15 Foyers de Jeunes Travailleurs, 17 Missions Locales et à titre expérimental la MJC d'Halluin, intégrée au dispositif cette année, ce qui représente 22,3% des conventions signées au niveau national (listes des structures en annexe).



L'ouverture du dispositif à la MJC d'Halluin :

Le dispositif s'adresse aux missions locales et foyers de jeunes travailleurs car il vise les jeunes inscrits et suivis dans un parcours d'insertion.

Il n'est pas communiqué aux structures d'animation telles que les centres sociaux, les services jeunesse ou MJC. Il n'existe pas de mission locale à Halluin, une permanence de la mission locale de Tourcoing est organisée au sein de la MJC

Ce n'est pas dans le cadre de sa mission d'animation globale que la MJC d'Halluin a eu accès à ce dispositif mais dans le cadre d'une action spécifique qu'elle mène en partenariat avec la Mission locale de Tourcoing, la mairie d'Halluin et l'ANPE locale : il s'agit d'un collectif qui soutient les projets des jeunes inscrits dans un parcours d'insertion.

C'est dans ce cadre bien précis que Vacances Ouvertes a décidé de conventionner avec la structure. Pour cette première expérience, 12 jeunes ont pu concrétiser un séjour de vacances.

La majorité des structures est implantée en zone urbaine ou zone mixte : 83,5 % des jeunes accompagnés sont issus de zone urbaine contre 16,5 % de jeunes issus de zones rurales alors qu'ils étaient de 29% en 2007.

77 % des structures déclarent être situées dans des zones concernées par la politique de la ville, une attention particulière est portée à ces structures puisqu'elle permettent de toucher plus largement les jeunes visés par le dispositif : les jeunes habitant en ZUS (Zone Urbaine Sensible) rencontrent des difficultés d'insertion plus marquées puisqu'ils sont 18% à être « peu ou pas qualifiés » contre 12 % en dehors de ces zones. Les jeunes « peu ou pas qualifiés » sont sortis de scolarité sans CAP-BEP ou avant la terminale et moins mobiles que les autres : 23 % disposent d'une voiture contre 48% des jeunes plus qualifiés et 14% ont le

permis contre 50%.¹⁴ Par ailleurs, un jeune bénéficiaire du Civis sur cinq habite en Zone Urbaine Sensible.¹⁵

Le Conseil national des missions locales a établi un certain nombre de préconisations¹⁶ concernant les jeunes des quartiers et en particulier les ZUS, notamment l'organisation « d'activités de resocialisation –chantiers éducatifs, sorties culturelles, discussion...- » pour permettre aux jeunes de reprendre confiance en eux, en concertation avec les acteurs locaux qui travaillent sur les quartiers.

Parcours Vacances s'inscrit parfaitement dans ce cadre et plusieurs Missions locales ont déjà travaillé en partenariat avec des centres sociaux ou club de prévention autour des projets vacances. C'est un moyen pour toucher des jeunes qui ne connaissent ou ne fréquentent pas la Mission locale.

Un constant renouvellement

Une majorité des structures participe au dispositif depuis au moins 3 ans (Parcours Vacances existe depuis 2002 pour les Missions locales, certaines structures l'utilisent donc depuis 6 ans). Il existe désormais un nombre important de structures qui renouvellent systématiquement leur engagement dans le dispositif. Parcours Vacances est devenu au fil des années un support d'accompagnement pertinent mis à disposition de l'ensemble des conseillers, utilisé, et surtout pleinement intégré aux offres proposées par la structure.

Généralement, le programme trouve sa place après quelques années d'utilisation (2 ou 3 ans) nous avons cependant identifié des structures qui ne parviennent pas à faire « décoller » Parcours Vacances malgré 2 ou 3 années de participation et finissent par arrêter. D'autres structures, notamment les Missions locales, arrêtent à l'issue de la 1^{ère} année faute d'avoir réussi à mobiliser l'équipe ou suffisamment de jeunes. Ils estiment alors que le temps consacré au dispositif n'est pas « rentable » par rapport au nombre de départs. A l'inverse, certains FJT continuent le partenariat malgré des faibles taux de départs. Les FJT n'ont globalement pas le même cadre de travail et les mêmes pressions concernant le suivi des jeunes. Les Missions locales rencontrent de plus en plus de pression pour la mise en emploi et en formation des jeunes. L'accompagnement global est toujours perçu comme fondamental mais les équipes ont de moins en moins de temps à consacrer aux « actions annexes » et doivent prioriser les actions autour de l'emploi et la formation.

C'est pour cette raison que l'implantation du dispositif notamment auprès des Missions locales n'est jamais acquise.

3 nouvelles structures ont intégré le dispositif en 2008.

Attributions par structure

Le nombre moyen de bourse attribuées par structure est de 23,6. Ce chiffre intègre la Mission locale de Dunkerque qui a attribué 268 bourses. En excluant la Mission locale de Dunkerque et les structures sans attribution cette moyenne passe à 18 bourses par structure (13,5 au niveau national, ce qui montre la forte utilisation en région).

91 % des structures ont attribué des bourses. 3 structures n'ont attribué aucune bourse .

¹⁴ « L'activité des Missions locales et Paio en 2007 » DARES, décembre 2008

¹⁵ Le Contrat d'Insertion dans la Vie Sociale (CIVIS) DARES, janvier 2008

¹⁶ « Préconisations pour réduire les écarts d'emploi et d'activité entre les quartiers, les Zus en particulier et le reste du territoire » CNML, février 2008

Comme les années précédentes on constate que le nombre de bourses attribuées est en lien avec l'ancienneté des structures dans le programme, et la zone d'implantation, les référents travaillant en zone rurale signalent une réelle difficulté quant à la mobilisation des jeunes qu'ils suivent, souvent peu motivés à l'idée de partir et ayant du mal à s'impliquer dans un projet.

Les missions locales distribuent plus de bourses que les FJT mais ont un public cible bien supérieur à celui des FJT.

2) L'accompagnement des structures

→ Les formations

Vacances Ouvertes propose aux professionnels des Missions locales et Foyers de Jeunes Travailleurs différentes formes d'ateliers s'adaptant au contexte local et au niveau d'ancienneté des structures dans le dispositif.

3 cycles d'ateliers¹⁷ ont été mis en place en 2008 (Douai, Lille et Calais) regroupant ainsi 35 professionnels pour l'année 2008.

L'atelier de lancement (présentation du dispositif)

Cet atelier est réservé en priorité aux structures qui participent pour la première fois au dispositif ou pour les nouveaux référents.

Il présente le cadre général de l'appel à projets et ses objectifs :

- les critères d'attribution des bourses, l'utilisation des chèques vacances
- la gestion administrative, son calendrier, les engagements réciproques entre Vacances Ouvertes et les structures opératrices, les attributions de bourses aux structures, les rendus et bilans attendus
- le cadre juridique du départ autonome de jeunes,
- la mise en place concrète de l'action (programmation et planification des différentes modalités à envisager et moyens à déployer).

L'atelier d'échanges de pratiques

Cet atelier concerne les intervenants qui sont pour la deuxième année dans le dispositif.

Les ateliers d'échanges de pratiques se donnent pour objectif de permettre les échanges entre professionnels, de prendre de la distance et du recul par rapport au quotidien, de permettre de trouver collectivement des pistes de réflexion aux questions soulevées par l'accompagnement des projets de vacances.

L'atelier thématique facultatif

Cet atelier est proposé à tous les référents, avec une priorité cependant pour les structures « confirmées » (3 ans ou +).

¹⁷ Un cycle d'atelier comprend deux journées : une journée au printemps et une journée de bilan à l'automne.

Rappelons que les structures qui ont plus de 2 ans d'ancienneté dans le dispositif n'ont plus obligation de participation, beaucoup de référents continuent d'y participer car se sentent souvent isolés dans leur structure respective et disent avoir besoin de ces temps d'échange. Ils nous ont sollicité cette année pour organiser un temps collectif avec tous les participants de la région avec une réflexion thématique à engager sur la journée. Nous nous efforcerons d'en tenir compte pour la campagne 2009.

De l'accompagnement de projet à l'assistantat, le pas est vite franchi en matière d'aide à l'élaboration de projets de vacances. À travers un cycle de discussions / reformulations, le but de l'atelier thématique proposé en 2008 a été d'interpeller les stagiaires sur leurs pratiques, les objectifs de leur démarche, et les pistes possibles d'amélioration.

Les objectifs de cet atelier sont :

- de définir la notion d'accompagnement.
- d'échanger sur les pratiques d'accompagnement des stagiaires et leurs représentations éducatives autour de ces notions.
- de permettre aux stagiaires d'impulser une démarche de recherche d'outils, de méthodes et moyens pour aider les jeunes à monter leur projet vacances.

L'atelier de bilan

Ce temps d'échange, obligatoire pour tous les référents, se tient après l'été et permet à Vacances Ouvertes de réinterroger la pertinence du cadre de l'opération Parcours Vacances à travers l'utilisation que les opérateurs ont pu en faire (calendriers, atelier, règles diverses). Par ailleurs, les opérateurs sont invités à partager leur expérience et leurs pratiques professionnelles sur des questions aussi diverses que le ciblage des jeunes, les outils de communication utilisés, les méthodes d'accompagnement de projet, etc.

→ Les interventions sur site : information et la sensibilisation au dispositif

Vacances Ouvertes propose par ailleurs, des temps d'information et de sensibilisation des personnels sur site. Les déplacements dans les structures permettent une présentation plus vivante et collective puisque généralement l'ensemble de l'équipe y est présent. Ces interventions ont souvent lieu lors des réunions d'équipe.

Elles concernent les structures qui ne connaissent pas Parcours Vacances et souhaitent une présentation du dispositif et les structures qui participent au dispositif, mais qui souhaitent par le biais d'une information collective organisée par Vacances Ouvertes, sensibiliser davantage les collègues et motiver l'ensemble de l'équipe.

→ Refonte des supports méthodologiques et de communication

Afin d'aider les structures dans la mise en place du dispositif, plusieurs types de supports sont mis à disposition : un petit guide est proposé aux jeunes, il a pour but de les aider dans la construction de leur projet vacances : choisir une destination, le transport, un hébergement, établir le budget. Une nouvelle version a été réalisée en 2008.

Afin de communiquer sur le dispositif, des nouvelles affiches ont également été proposées aux structures partenaires.

La possibilité de saisir sur internet les dossiers présentant les projets, proposée dès 2007, s'est généralisée cette année et 80% structures ont choisi la saisie en ligne. Cette option, outre un gain de temps pour les structures, offre aux jeunes une occasion supplémentaire de se familiariser avec Internet.

CONCLUSION

En 2008, le dispositif a permis le départ de 826 jeunes. Les différents indicateurs utilisés prouvent que les bénéficiaires cumulent de multiples freins à l'accès aux vacances: ils sont pour la plupart en recherche d'emploi, disposent de faibles ressources financières et ont peu l'expérience du départ en vacances en autonomie. Les jeunes ont pu profiter de l'aide financière mais aussi de l'accompagnement des professionnels. 83 % des bénéficiaires déclarent qu'ils ne seraient pas partis sans l'aide financière et 65% sans l'aide méthodologique, le rôle et l'accompagnement des professionnels est donc significatif.

La préparation du projet vacances leur a permis d'acquérir et de renforcer des compétences d'organisation, d'anticipation, de budgétisation, compétences transposables à d'autres domaines, notamment la recherche d'emploi. Le vécu des séjours offre l'occasion de vivre une expérience de mobilité et d'autonomie, essentielle dans leur parcours d'insertion socio - professionnelle.

Pour les structures, Parcours Vacances est considéré comme un outil de travail pertinent, adapté à leur fonctionnement. Les professionnels ont témoigné de leur satisfaction quant aux objectifs éducatifs poursuivis.

ANNEXES

Les Participants

826 personnes parties

type de bénéficiaires	Nombre	%
Enfants de moins de 16 ans	36	4,3
Jeunes 16/25 ans	720	87,2
Adultes plus de 25 ans	70	8,5
Total	826	100

Répartition par sexe	Nombre	%
Filles	446	54
Garçons	380	46
Total	826	100

Département d'origine	Nombre	%
Nord	740	89,6
Pas de Calais	86	10,4
Total	826	100

Zone d'origine	Nombre	%
Zone urbaine	690	83,5
Zone rurale	136	16,5
Total	826	100

Catégorie Socio-Professionnelle	Nombre	%
Etudiant	106	12,8
Salarié CDI	56	6,8
Salarié contrat précaire	190	23
Sans emploi	412	49,9
Autres	62	7,5
Total	826	100

Montant moyen mensuel des ressources	Nombre	%
0 - 450 euros	539	65,3
451 -1000 euros	192	23,2
1000 - 2000 euros	95	11,5
plus de 2000 euros	0	0
Total	826	100

Origine des ressources des bénéficiaires	Nombre	%
Salaires	248	30
Assedic	44	5,3
RMI	23	2,8
Prestations sociales	74	10
Sans ressources	306	37
AAH	4	0,4
Autres	135	16,4
Total	834	

le total peut être supérieur à 100, plusieurs réponses possibles,

type de logement des bénéficiaires	Nombre	%
Logement personnel	248	30
FJT ou hébergement collectif	135	16,4
Famille	433	52,4
Amis	10	1,2
Total	826	100

LES SÉJOURS

Type de départs	Nombre	%
groupe (2 à 6 personnes)	695	84,1
individuel	131	15,9
Total	826	100

Taille des groupes	Nombre	%
1 personne	131	15,8
2 personnes	388	47
3 personnes	54	6,6
4 personnes	132	16
5 personnes	40	4,8
6 personnes	60	7,3
7 personnes	21	2,5
Total	826	100

Expérience de vacances	Nombre	%
1er départ	540	65,4
2ème départ	225	27,2
3ème départ	30	3,7
plus de 3 départs	31	3,7
Total	826	100

Type de lieu	Nombre	%
Mer	427	51,7
Montagne	110	13,3
Campagne	121	14,6
Ville	168	20,4
total	826	100

Type Hébergement	Nombre	%
Hôtel	150	18,1
Village Vacances	2	0,2
Camping	347	42
Parents/amis	151	18,3
gîte ou location	144	17,5
autres	32	3,9
Total	826	100

Formule du séjour	Nombre	%
Pension complète	3	0,3
demi pension	103	12,5
gestion libre	720	87,2
Total	826	100

Mode de transport	Nombre	%
Avion	18	2,2
Voiture	457	55,3
SNCF	342	41,4
Bus/minibus	9	1,1
Total	826	100

Grandes Régions de destinations	Nombre	%
Nord	207	25
Sud Est	323	39,1
Sud Ouest	64	7,8
Centre	61	7,4
Est	51	6,1
Ouest	65	7,9
Ile de France	42	5,1
Europe	13	1,6
Total	826	100

Distance parcourue	km
plus petite distance	5 km
plus grande distance	2000 km
distance moyenne	759 km

Période de séjour	Nombre	%
Vacances scolaires	636	77
Hors vacances scolaires	190	23
Total	826	100

Période des séjours	Nombre	%
hiver	40	4,8
printemps	22	2,7
juin	54	6,5
juillet	273	33,2
août	385	46,6
sept	31	3,7
automne	21	2,5
Total	826	100

Durée des séjours	Nombre	%
4 à 8 jours	507	61,4
9 à 15 jours	219	26,5
plus de 15 jours	100	12,1
Total	826	100

Durée moyenne des séjours

9 jours

Financement des séjours	Montant en euros	%
ANCV Parcours vacances familles	122700	40,4
jeunes	36830	12,1
Communes	128460	42,2
Conseils Généraux	10400	3,4
CAF	4920	1,6
Total	940	0,3
	304250	100

Coût moyen des séjours par personne
part de la bourse ANCV dans le coût du
séjour

368 euros

40,70%

LISTE DES STRUCTURES PARTICIPANTES EN 2008

FJT MAJT	59 000	LILLE
Association MAJT		
FJT ATRIUM	59 000	LILLE
Association M.A.J.T.		
FJT Résidence Arouet	59 009	LILLE CÉDEX
Association Maison de Jeunes - Jemmapes		
FJT Résidence OASIS	59 100	ROUBAIX
Association OASIS		
FJT PRIM' TOIT VALENCIENNES	59 300	VALENCIENNES
FJT ETAPE	59 500	DOUAI
FJT Résidence SANGHA	59 600	MAUBEUGE
Mission Locale Pévèle Melantois Carembault	59 790	RONCHIN
Mission Locale Espace Ressource Jeunes	59054	ROUBAIX
FJT Résidence Paul Constans	59100	ROUBAIX
Association ARCADIS		
Entreprendre Ensemble	59140	DUNKERQUE
Mission Locale de l'Agglomération Dunkerquoise		
Association Prim' Toit	59163	CONDE SUR ESCAUT
Foyer de Jeunes Travailleurs		
FJT Les Acacias	59165	AUBERCHICOURT
Mission Locale Tourcoing-Vallée La Lys	59200	TOURCOING
Maison des Jeunes et de la Culture	59250	HALLUIN
Mission Locale Armentière - Vallée de la Lys	59280	ARMENTIERES
FJT CAP CANAVERAL	59400	CAMBRAI
Mission Locale	59400	CAMBRAI
Mission Locale du Douaisis	59500	DOUAI
FJT PRIM'TOIT DOUAI	59500	Douai
Mission Locale VAL de MARQUE	59510	HEM
Mission Locale rurale de l'Avesnois	59610	FOURMIES
Mission Locale des Cantons de Gravelines - Bourbourg	59630	BOURBOURG
Réussir - La Mission Locale de Lille	59800	LILLE
FJT Béthanie	59800	LILLE
Association BÉTHANIE		
Mission Locale Jeunes du Valenciennois	59970	MARLY LES VALENCIENNES
Mission Locale en Pays d'Artois	62 005	ARRAS
Foyer Clair Logis	62000	ARRAS
Association Vaillance et Joie		
FJT Résidence Nobel	62000	ARRAS
Foyer de Jeunes Travailleurs Anne Frank	62000	ARRAS
Mission Locale du Calaisis	62101	CALAIS
Mission Locale	62203	BOULOGNE SUR MER
Mission Locale de l'Artois	62400	BETHUNE
Mission Locale de L'Arrondissement de Saint-Omer	62503	SAINT OMER
FJT Association Habitat et Insertion	62700	BRUAY LA BUISSIÈRE

